

INFORMATION AUX PARENTS ET ELEVES

Nous tenons à vous informer des décisions prises ce jour pour la mise en œuvre à la fois de la continuité administrative mais aussi pédagogique à la Cité Scolaire. Nous savons qu'il est fort probable que suite à (aux) l'annonce(s) qui sera(ont) faite(s) ce soir par M. le Président de la République nous serons peut-être amenés à modifier cette organisation.

Fonctionnement de la Cité Scolaire

- La Cité Scolaire est administrativement ouverte (9h00-12h00 et 13h30-16h30) pour assurer un lien de communication avec l'extérieur en répondant uniquement par téléphone (04.76.95.14.41.) et email (ce.0380097z@ac-grenoble.fr)
 - o En dehors de ces horaires et seulement en cas d'urgence, possibilité d'utiliser le numéro d'astreinte : 06.08.33.53.00.
- En cas de nécessité et après accord de la direction, l'accueil des parents est possible.

Fonctionnement du lien pédagogique

- Pour les bulletins trimestriels : Les PP préparent les appréciations générales et chaque professeur rédigera un avis concernant sa discipline.
- Le document de synthèse des avis des professeurs sera envoyé aux représentants des parents qui siègent dans les conseils de classe.
- Au sein de chaque classe, chaque élève aura un professeur référent qu'il pourra, en cas de besoin, solliciter.
- Une attention particulière est portée quant à la charge de travail hebdomadaire par discipline.

Cette nouvelle organisation nécessite une utilisation conséquente d'internet et génère donc quelques difficultés. Après le temps de découverte des applications numériques, nous espérons que ces dysfonctionnements vont se résorber.

Merci de votre lecture, bien cordialement

JC BECK – Proviseur